



CABINET

**ALLOCUTION DE  
SON EXCELLENCE  
ÉMILE DOUMBA**

**MINISTRE DE L'ÉCONOMIE FORESTIÈRE, DES EAUX, DE  
LA PÊCHE ET DE L'AQUACULTURE**

**A**

**L'OCCASION DE LA CÉRÉMONIE DE SIGNATURE DU  
MEMORANDUM RELATIF AU PROJET DE COOPÉRATION  
TECHNIQUE POUR LE DÉVELOPPEMENT DES  
SYSTÈMES DE PRODUCTION DES POISSON-CHATS AU  
GABON**

**Libreville, le 15 septembre 2008**

**Monsieur le Vice-Président de l'Overseas Fishery Cooperation Foundation du Japon (O.F.C.F.),**

**Monsieur le Ministre Délégué auprès du Ministre d'Etat, Ministre de l'Economie, des Finances, du Budget et de la Privatisation ;**

**Monsieur le Représentant du Ministre des Affaires Etrangères, de la Coopération, de la Francophonie et de l'Intégration Régionale ;**

**Monsieur le Représentant Résident de la Banque Africaine de Développement (BAD) ;**

**Monsieur le Représentant Résident du Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) ;**

**Distingués Invités ;**

**Mesdames et Messieurs.**

La présente cérémonie de signature du mémorandum d'accord entre la République Gabonaise et l'« Overseas Fishery Cooperation Foundation du Japon » (O.F.C.F.), relatif au projet de développement des systèmes de production des poisson-chats (silures) au Gabon est, pour le Ministre en charge des Pêches et de l'Aquaculture que je suis, une occasion supplémentaire de se réjouir, au nom du Gouvernement de la République conduit par **S.E Jean EYEGEHE NDONG, Premier Ministre Chef du**

**Gouvernement**, de la chaleureuse et dynamique coopération entre le Gabon et le Japon.

En effet, l'instrument considéré va compléter un certain nombre d'accords, renforçant ainsi la plateforme de concertation instaurée en 1997 et soigneusement entretenue au fil des années par les deux Parties.

Ainsi, depuis 1997, le Japon, particulièrement à travers ses organismes spécialisés que sont la « Japan International Cooperation Agency » (J.I.C.A) et l' « Overseas Fishery Cooperation Foundation » (O.F.C.F), contribue activement à la mise en œuvre des objectifs assignés par le Gouvernement au Département ministériel dont j'ai la charge ; notamment contribuer à la sécurité alimentaire et participer à la lutte contre la pauvreté et le chômage.

A ce jour, les différents concours financiers de l'O.F.C.F ont permis la réhabilitation des centres communautaires de pêche d'Omboué et d'Owendo, la mise en œuvre d'un programme ambitieux dans le domaine stratégique de la formation ainsi que la réalisation du projet d'appui au développement de l'aquaculture continentale.

**Mesdames et Messieurs,  
Distingués invités.**

Le mémorandum d'accord que nous allons signer dans un moment s'inscrit dans la logique de l'accord-cadre dénommé « Projet d'appui au développement de l'aquaculture continentale au Gabon », signé le 04 octobre 2005 à Libreville entre l'O.F.C.F. et le Ministre de l'Economie Forestière, des Eaux, de la Pêche et de l'Aquaculture.

Cet accord a permis, pour la période 2005-2008, de conduire un certain nombre d'activités dont la mise au point d'une méthode de production des alevins de tilapias, l'élaboration d'un aliment pour poissons ainsi que la production et la vulgarisation d'un guide du pisciculteur.

A travers le mémorandum d'accord objet de la présente cérémonie, l'O.F.C.F financera sous forme de don, à hauteur de soixante millions de yen, soit l'équivalent de deux milliards sept cent millions de FCFA, un projet de développement de systèmes de production de silures, sur une période de deux ans et demi, projet qui s'inscrit dans le cadre d'un programme plus vaste de diversification des espèces élevées dans notre pays.

A travers les activités retenues, à savoir la construction d'une écloserie pour la production d'alevins, la formation des acteurs et l'appui aux activités de promotion et de vulgarisation de l'aquaculture, les consommateurs que nous sommes tous pourrions, dans quelques années, disposer de silures en toute saison, en quantité et en qualité.

**Monsieur le Vice-Président de l'Overseas Fishery Cooperation Foundation du Japon.**

Au regard de ce remarquable bilan d'une coopération agissante et exemplaire, tout en vous adressant mes sincères remerciements pour votre soutien constant et multiforme en faveur de la coopération entre nos deux pays, il m'est particulièrement agréable, **au nom du Président de la République, Chef de l'Etat, Son Excellence El Hadj Omar BONGO ONDIMBA**, de vous prier de bien vouloir transmettre au Président de l'O.F.C.F et au Gouvernement du Japon, toute notre gratitude pour cet appui précieux au développement des secteurs pêche et aquaculture.

Vive l'O.F.C.F,

Vive la coopération nippono-gabonaise.

Je vous remercie.